

Décembre 2021

## EDITO

Paludéennes, Paludéens,

Dans le cadre du réaménagement foncier du marais de La Rivière (soit de Lidon jusqu'au marais d'Arçais), tous **les propriétaires désirant vendre, échanger, donner des terrains** peuvent se manifester auprès de la mairie ou du maire (06 20 21 21 55). **Fin janvier l'opération sera terminée**, ce serait dommage de ne pas profiter des **coûts notariés payés par le conseil départemental**.

Les aménagements des boxes mis à disposition des associations, derrière le *Coccimarket*, se terminent (notamment l'électricité). **D'autres associations sollicitent la mairie** pour profiter également du lieu, mais pour organiser au mieux et rapidement l'espace restant **il leur est nécessaire de bien formaliser leurs besoins**.

Concernant les projets des *Moulins* et du *Petit Buisson*, les associations et personnes intéressées sont invitées à **l'assemblée générale de l'association du Petit Buisson le mercredi 15 décembre à 18h15 à la Salle Polyvalente 2** (côté mairie).

**Bonnes fêtes de fin d'année !**

A bientôt,

François Bonnet

## Vœux 2022

**Les vœux 2022 de la municipalité auront lieu le dimanche 23 janvier de 9h à 12h, sur la Place de la Mairie, pendant le temps du Marché.**

## Animations au Petit Marché

Les enfants Paludéens sont invités **dimanche 12 décembre à 10h00** à venir déposer des décorations sur le sapin qui sera installé sur la Place de la Mairie. **Un chocolat chaud leur sera offert.**

**Dimanche 12 décembre également, de 10h30 à 12h15**, le groupe « **Seven Team** » animera en musique la Place de la Mairie et le Petit Marché. Le dimanche suivant, **19 décembre**, c'est « **Chitlin Blues Band** » qui égayera les lieux de **10h30 à 12h30**, **une petite visite surprise pourrait bien avoir lieu à ce moment-là...**

**Une buvette sera présente sur le marché également.**

## Artistes Paludéens

**Notre commune est riche de talents créatifs, d'artistes amateurs ou professionnels.** Afin de réfléchir et d'envisager les futurs projets culturels à mener, il serait intéressant que ces forces vives se rencontrent et puissent faire part de leurs envies, de leur idées, pour pouvoir aboutir des évènements qui leur ressemblent, qui nous ressemblent !

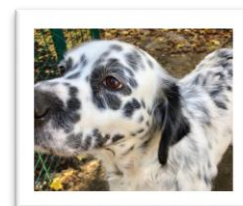
**N'hésitez à vous faire connaître auprès de Natacha Racois, adjointe à la Culture.**

Contact : 06 68 55 28 67 / [natacha.racois@sfr.fr](mailto:natacha.racois@sfr.fr)

## Toutou à adopter

**Il y a quelques semaines ce gentil chien errait dans la commune.** Il n'est ni tatoué ni pucé, la recherche d'un propriétaire n'a pas été concluante. Il a été recueilli pour le moment aux ateliers municipaux où les agents s'occupent de lui mais la situation ne peut perdurer ainsi. **Si un foyer du village est prêt à lui ouvrir sa porte pour lui offrir une nouvelle vie paludéenne rapidement, sans quoi il sera remis à la SPA.**

Amis des animaux et âmes généreuses, à vous de jouer !



## Téléphonie mobile (antenne 4G)

Le conseil municipal a validé à l'unanimité le projet d'implantation d'une antenne de téléphonie mobile 4G lors de la réunion du 30 septembre dernier. L'emplacement choisi se situe sur la parcelle des ateliers municipaux, derrière le bâtiment. Il s'agira d'un pylône de type « treillis », similaire à ceux que l'on peut voir habituellement.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Axione, qui engage les procédures nécessaires et déposera en mairie un dossier d'information ainsi qu'une déclaration préalable opposables aux tiers.

## Rénovation des logements communaux

La rénovation énergétique de l'habitat locatif appartenant à la commune se poursuit. Cette fois c'est une maison à côté de l'école maternelle et le logement situé dans le bâtiment de La Poste qui ont bénéficié d'un remplacement de toutes leurs ouvertures. Une nouvelle fois les travaux ont été réalisés par les employés communaux.

## Voirie

Dans le cadre du programme « Défi Peuplier », le Parc Naturel Régional et le Syndicat de Desserte des Marais par Voie de Terre travaillent sur un plan de restauration des chemins de marais. Une tâche difficile vu l'état dégradé de ces chemins et l'enchevêtrement des espaces publics et privés pour certains accès.

Une réunion du comité voirie est organisée à ce sujet le mercredi 5 janvier 2022 à 8h00 à la Mairie. Outre la présentation de l'inventaire déjà réalisé par le Parc, des temps d'échanges et une visite sur site permettront de contribuer au bon déroulement du programme.

Les personnes concernées et/ou intéressées sont les bienvenues, prévoir d'y passer la journée.

## Plantons des arbres !

La commune de Saint Hilaire La Palud s'est engagée dans un programme de plantation de haies, cofinancé par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de son appel à projet Nature et Transition.

Les plantations commencent dès cet hiver. Nous recherchons des volontaires ! Cinq dates sont ouvertes pour le grand public sur ces chantiers qui se situent tous à proximité du bourg principal (cité de la pierre au cœur, Moulin rompu et Petit Buisson). Les 1<sup>ères</sup> ont été fixées au samedi 18 décembre 2021 et samedi 8 janvier 2022.

Vous pouvez y participer selon vos disponibilités et envies : journées, demi-journées, quelques heures... Afin d'organiser au mieux le chantier de plantation, nous vous demandons de remplir un sondage qui peut aussi être modifié dans le temps si changement de votre part (voir le lien ci-dessous).

D'avance merci de nous aider à préserver la biodiversité, lutter contre les dérèglements climatiques et fabriquer le paysage de demain de notre commune !

Le lien pour consulter l'agenda et s'inscrire en ligne : <https://framadata.org/lxsnFKfoSX6FccQ5>. Il est également possible de s'informer et s'inscrire en Mairie.

## Et du côté de la garderie

Comme l'an passé, l'équipe des agents périscolaires propose un programme d'activités variées et riches aux enfants présents sur les temps de garderie.

- Bricolages en tous genres
- Créativité manuelle
- Jeux collectifs
- Détente et relaxation

Mélissa, Chrystelle et Ludivine accompagnent les enfants dans une ambiance bienveillante et de respect pour le rythme des enfants. Œuvres collectives, Concours et défis permettent aux enfants de s'investir à leur rythme...et de rigoler ensemble !

## Quelques nouvelles du cimetière

- Mi-octobre s'est déroulé la 2<sup>ème</sup> « Matinée Partage et Nettoyage ». Merci aux quelques personnes présentes.
- Afin d'éviter d'importuner le recueillement des familles lors de la Toussaint, le test concernant l'aménagement des contre-allées du cimetière, initialement prévu aux premières pluies d'automne, a été reporté au 1<sup>er</sup> semestre 2022. De plus, les semis de féтуque ovine se font de préférence au printemps.
- Remerciements à Pascal SALLE et François DE BAUDRY D'ASSON pour avoir redonné un « coup de neuf » à l'entrée du cimetière en repeignant le portail et en changeant la porte.

Comme dit l'adage, « les grandes choses ont de petits commencements ».

## Violences conjugales

La violence conjugale n'est pas que physique, elle peut aussi être psychologique, économique, sexuelle...

**Si vous ou un proche êtes victimes de violences conjugales, contacter l'accueil de jour.** C'est un lieu de pause, d'écoute, d'information et d'orientation, anonyme et gratuit. Sans démarche préalable, dans un espace convivial aménagé, il a pour vocation d'accueillir les personnes avec ou sans enfants, confrontées à des violences au sein du couple ; et ce dans un cadre sécurisant et rassurant. **L'objectif étant de permettre à une victime de sortir de l'isolement, de prévenir les situations d'urgence, de préparer et d'anticiper le départ éventuel du domicile.**

C'est surtout une opportunité d'être soutenu dans toutes les démarches du parcours, de sortir des violences et ce en respectant le rythme et la temporalité de chaque victime.

Ce lieu propose un espace détente ; un espace adapté à l'accueil des enfants ; un accès internet et téléphone ; un espace documentation ; un accès à une boîte postale. Les personnes peuvent venir échanger, prendre un café, souffler pour mettre à distance le stress et l'anxiété pour quelques heures. Si elles le souhaitent, elles peuvent recevoir une aide, un soutien auprès d'un professionnel formé aux problématiques de la violence qui va les accompagner selon leurs demandes (écoute, préparation au départ, orientation vers des professionnels du droit, de la santé, assistant social, etc.).

**L'accueil de jour est accessible sans rendez-vous le lundi, le mardi et le jeudi de 10h à 16h30 ; sur rendez-vous le vendredi de 10h à 16h.** (Fermeture annuelle en août et semaine 52, les horaires d'ouvertures pourront être modifiés en fonction des nécessités de service).

Ce dispositif vient en appui, en complément et en relais des associations œuvrant en matière d'information sur les droits ; et des dispositifs d'accueils d'urgence existants sur le département.

Tel ligne directe 0549047690 / [accueildejour@udaf79.asso.fr](mailto:accueildejour@udaf79.asso.fr) /171 avenue de Nantes - CS 18519 - 79025 NIORT Cedex

## Santé

**Permanences « hors les murs de l'Hôpital » chaque semaine**

A la Mairie de Mauzé sur le Mignon - Place de L'Eglise

<b>Equipe Mobile d'Actions Précarité Psychiatrie (EMAPP)</b> Faciliter l'accompagnement et l'accès aux soins en santé mentale des personnes en situation de précarité et/ou en souffrance psychique. Quand : 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> jeudis du mois, de 9h30 à 11h30. Contact : 05 49 78 26 68	<b>PERMANENCE D'Accès aux Soins de Santé (PASS)</b> Pour toute personne en difficulté avec un besoin de santé sans assurance maladie complète. Quand : 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudis du mois, de 9h30 à 11h30. Contact : 05 49 78 30 19
<b>Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)</b> Soins, accompagnement social, information, écoute pour les personnes ayant des pratiques addictives et leur entourage. Quand : consultations sur rendez-vous Contact : 05 49 78 26 93	<b>Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD)</b> Information, dépistage, diagnostic du VIH, des hépatites et autres infections sexuellement transmissibles (IST). Possibilité de dépistages et de traitement des IST, de renouvellement de contraception et d'orientation vers le soin. Quand : 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudis du mois, 9h30 à 11h30. Contact : 05 49 78 30 19
<b>Centre de Vaccination Public (CVP 79)</b> Information sur la vaccination et mise à jour des vaccins recommandés (à partir de 6 ans et hors voyage). Quand : 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudis du mois, de 9h30 à 11 h 30. Contact : 05 49 78 30 72	

## La Carte Déchèterie

Du à un retard dans la fabrication de la « Carte Déchèterie », les services de la CAN informent qu'elle ne sera envoyée qu'à partir de la mi-janvier. D'ici là les déchèteries resteront en accès libre comme actuellement.

## Mise en concurrence Port de Montfaucon

La convention d'exploitation du Port de Montfaucon par un embarcadère arrive à son terme au 31 décembre 2021. Conformément à l'ordonnance du 19 avril 2017 (article L2122-1-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques), une mise en concurrence doit être engagée lors de chaque renouvellement de ladite convention.

**Le cahier des charges qui a été établi en ce sens est disponible sur le site de la commune** (<https://www.saint-hilaire-la-palud.fr>). La clôture du dépôt des candidatures est fixée au **30 décembre 2021 à 12h00**.

## Urbanisme

Conformément à la loi ELAN de 2018 et à partir de janvier 2022, **les usagers privés ou professionnels pourront déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne**. Une démarche plus simple et plus rapide qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

**Ce télé-service sera mis à la disposition de tous par Niort Agglo** sur les sites internet des 40 communes de l'agglomération ou sur [www.niortagglo.fr](http://www.niortagglo.fr). Vous pourrez vous connecter via FranceConnect ou en créant votre propre compte sans vous déplacer en mairie et suivre l'évolution de votre dossier en temps réel.

Une démarche plus économique et écologique puisqu'un seul dossier sera déposé en format numérique (plus de dépenses d'impression de dossier ou de pièces complémentaires et plus d'envois postaux). Cette dématérialisation entraînera un traitement optimisé de la demande et des échanges simplifiés avec l'administration.

**Pour les personnes qui le souhaitent, les dépôts en version papier auprès de leur commune ou par envoi d'un courrier recommandé resteront possibles.**

Pour toute question préalable à la constitution d'un dossier, il est toujours possible de se rendre en mairie.

## Votes par procuration

L'année 2022 sera une année électorale riche ; ainsi dans le cadre de la simplification et dématérialisation des démarches, **la personne souhaitant voter par procuration peut réaliser les démarches nécessaires sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)**. Elle se rend ensuite à la gendarmerie uniquement pour présenter une pièce d'identité et donner sa référence de demande « Maprocuration ».

**Une fois la validation effectuée, la demande est immédiatement transmise par voie dématérialisée à la mairie concernée.**

Ce système a été mis en place cette année pour les élections départementales et a bien fonctionné.

Il s'agit d'un gain de temps pour le citoyen et d'un allègement des tâches pour les maires comme pour la gendarmerie.

## Gare Niort Atlantique

**Jusqu'au 21 janvier 2022, Niort Agglo et la Ville de Niort lancent une concertation pour recueillir les avis des habitants sur le projet d'aménagement de la gare.** Quels sont alors les enjeux pour le quartier et l'agglomération ?

- faire du projet Gare Niort-Atlantique une véritable porte d'entrée de Niort et de son agglomération.
- favoriser l'accès à la gare.
- partager de manière équilibrée l'espace entre les voitures, vélos, bus, train, taxis et piétons.
- végétaliser les lieux.
- restructurer l'espace pour développer de nouvelles activités commerciales et de nouveaux logements.

Retrouvez plus d'informations sur : <https://www.niortagglo.fr/grands-projets/projet-gare-niort-atlantique/index.html>

## Expression du groupe minoritaire

Cette fin d'année 2021, espérons-le, nous permettra de retrouver cette magie des fêtes de Noël et du premier de l'An que petits et grands appellent de leurs vœux depuis deux ans. Respectons les gestes barrière afin de tenir à distance de nos foyers ce Covid. Notre chronique habituelle va, elle aussi, respecter cette « trêve des confiseurs » et c'est pourquoi le groupe minoritaire que nous sommes au sein du Conseil Municipal, Dany Brémaud, Catherine Spriet, Patrick Leblond, vous souhaitent à toutes et tous de très bonnes Fêtes de fin d'année et vous assurent de continuer sans relâche à défendre vos intérêts et ceux de la commune avec détermination et clairvoyance.

## Conseil Municipal

Le dernier conseil municipal a eu lieu le jeudi 18 novembre 2021, voici quelques points qui ont été abordés :

- Le projet de « City Stade » monté par le Conseil des Jeunes a été présenté. Le travail sur le dossier se poursuit.
- Les subventions aux associations ont été discutées et votées.
- Le cahier des charges pour la mise en concurrence de l'exploitation du Port de Montfaucon a été adopté (voir plus haut).

**Retrouvez l'ensemble du compte-rendu, y compris l'essentiel des échanges, sur le site de la commune :**

**[www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux](http://www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux)**.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 16 décembre 2021 à 20h15.